

HÔTEL DE VILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2008

DELIBERATION N° 2008/04/9-F

OBJET : Désignation des délégués du Conseil Municipal au Syndicat Intercommunal pour le transport des élèves du Lycée et du Collège Weiler de Montgeron

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-7,

SUR proposition du Maire,

PROCEDE à l'élection de trois délégués titulaires et trois délégués suppléants du Conseil Municipal au Syndicat Intercommunal pour le transport des élèves du Lycée et du Collège Weiler de Montgeron,

Sont élus par 32 voix :

Délégués titulaires :

- Mme Bathilde BARDEAU
- M. Jean-Claude LE ROUX
- Mme Danielle ROUSSEAU NUSBAUM

Délégués suppléants :

- M. Marc-Antoine EVIN
- M. Gilles CARBONNET
- Mme Isabelle AHLERS

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Député-Maire,



Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président de la Communauté
d'Agglomération du Val d'Yerres

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 11/4/08
et de la publication le 16-4-08
Le Maire,



Charles de Gaulle
YERRES Cedex
09 49 76 00
09 49 48 63 98